

Eviter la tour d'Ivoire, éviter les allées du pouvoir.

Marc Jacquemain – ULg

« Répondez à la question ». Le titre de cette émission de la RTBF me paraît bien résumer la difficulté majeure à laquelle le sociologue est confronté dans ses rapports avec « La Cité ». Il y est confronté doublement : dans ses relations avec ceux qui financent son travail de recherche et dans ses relations avec ceux, les médias en particulier, qui veulent son éclairage sur les faits sociaux en général. Cette injonction de « répondre à la question » est-elle légitime et jusqu'où ? On se limitera ici à l'envisager dans la relation avec le commanditaire. Mais on pourrait sans doute développer une ligne d'argumentation assez semblable quant à l'attitude à adopter envers les médias.¹

La science et l'expertise : le malentendu

Cette injonction de « répondre à la question » me met toujours mal à l'aise parce qu'elle suppose le sociologue investi d'un savoir particulier, un savoir expert, dans lequel j'ai le plus grand mal à me reconnaître. Le commanditaire (comme le journaliste) estime qu'à toute question qu'il pose, il y a forcément une réponse. Il peut à la rigueur accepter que cette réponse soit entachée d'une certaine incertitude, voire que la recherche scientifique n'ait pas « encore » produit de réponse à la question spécifique. Mais il a bien du mal à concevoir qu'une partie essentielle du travail scientifique consiste précisément à spécifier les questions qui sont susceptibles d'obtenir une réponse scientifique. L'idée qu'il n'y a pas forcément de réponse *scientifique* à n'importe quelle question (et que, souvent, il peut y avoir plusieurs réponses à une même question selon la manière dont elle est formulée) est précisément ce qui, me semble-t-il, sépare (ou devrait séparer) la démarche scientifique de la démarche de la connaissance « ordinaire ». La connaissance ordinaire n'a évidemment rien de subalterne. Elle est essentielle à la vie sociale et elle sert de matière première au développement de la connaissance scientifique, plus encore en sciences sociales que dans toute autre discipline. Mais contrairement à la connaissance ordinaire, la connaissance scientifique procède toujours de la construction plus ou moins systématique d'un point de vue, qui réduit l'infinie diversité du réel à un « cadre » (Thomas Kuhn dirait sans doute un « paradigme ») à l'intérieur duquel les énoncés d'une discipline peuvent faire sens. La démarche scientifique

procède donc toujours par « réduction » du réel. Or, le décideur politique, économique ou social qui commande une recherche n'agénéralement que faire de cette réduction : il veut une réponse applicable à la « réalité » à laquelle il est confronté et qui l'aide à agir sur cette réalité en fonction de ses objectifs.

C'est dans ce « malentendu » que s'insère la distinction entre la science et l'expertise. Dans le livre collectif *A quoi sert la sociologie ?*, Louis Quéré invite la sociologie à « *conquérir une plus grande autonomie de son mode de problématisation. Car une telle autonomie fait partie des conditions de scientificité d'une discipline* » (Lahire, 2004 : 93). Le sociologue nous rappelle ainsi qu'une discipline ne peut apporter de réponse légitime qu'aux questions qu'elle a elle-même posées. Mais on pourrait en dire autant de toutes les sciences et pas seulement des sciences sociales. La physique, par exemple, nous apporte des réponses aux questions sur le mouvement des corps, mais seulement sous la forme où elle a elle-même posé ces questions : à savoir (pour la physique contemporaine) dans le cadre d'un mouvement qui est toujours relatif à un référentiel. Ce n'est pas ainsi que nous, les profanes (en matière de physique), nous posons ce genre de questions. Nous nous demandons si « le train bouge » et non pas s'il bouge par rapport au quai et ce qu'il en est des autres référentiels possibles. La physique nous éclaire mais elle ne répond pas forcément aux questions que nous nous posons naturellement et surtout les questions que nous nous posons naturellement ne sont pas nécessairement celles qui vont faire avancer la physique. Philippe Roqueplo (1997), qui est ingénieur de formation et s'exprime au sujet des questions scientifiques les plus « dures » qui soient, rappelle que *l'expertise n'est pas la science*. Le scientifique, interrogé comme expert, n'a pas, insiste-t-il, de réponse *scientifique* aux questions qui lui sont posées, qu'il s'agisse des pluies acides, du réchauffement climatique ou de la vache folle, parce que ces questions ne sont pas des questions scientifiques. Ce sont des questions pratiques, souvent adossées à la nécessité d'une décision rapide (elle-même orientée par des valeurs). La familiarité avec une discipline clef permet au scientifique de s'avancer autrement que le pur profane et sa réponse a beaucoup plus de poids que celle du « café du commerce ». Mais si c'est une réponse *de scientifique*, ce ne sera pas pour autant une réponse scientifique. Roqueplo l'exprime dans des termes presque identiques à ceux de Quéré, à ceci près que, s'agissant de sciences dures, l'effet n'en est que plus impressionnant : « *La construction des questions de recherche est une partie essentielle de l'activité scientifique et l'art du chercheur tient pour une bonne part à sa capacité à poser les « bonnes » questions, c'est-à-dire celles qui sont scientifiquement fécondes. En position d'expert, le scientifique se trouve donc pris à contre-pied, comme le potache surpris par des questions auxquelles il ne s'attendait pas* » (1997 : 36). L'expertise « déborde » donc toujours le cadre du savoir scientifique : elle est une conjecture pratique à partir de ce savoir et n'a donc pas le même statut de « vérité ».

Il est essentiel de bien garder à l'esprit que c'est à une *défense de l'expertise* que se livre Roqueplo, et non à une récusation. Il invite précisément les scientifiques à s'engager sur les questions vitales concernant nos rapports à la nature, et non à se réfugier dans une vision irénique de la « science pure » qui laisserait les instances politiques – ou économiques – décider seules à partir de connaissances qu'elles ne peuvent maîtriser. On pourrait extrapoler sa réflexion en disant dès lors qu'il y a deux formes d'irresponsabilité : la

première consisterait à rester à l'abri dans la scientificité pure et à se refuser à jouer ce rôle d'interface (rester dans la tour d'ivoire); la seconde consisterait à laisser les profanes croire que l'expertise a le même statut que la connaissance scientifique et que la science elle-même pourrait se faire conseiller du prince (et s'installer dans les allées du pouvoir).

Le regard pluriel du sociologue

Comment transposer ces réflexions à l'expertise sociologique ? Il semble qu'il faut le faire par un argumenta *fortiori* : il n'y a pas derrière l'expertise du sociologue, une discipline scientifique au sens des sciences dures dont parle Philippe Roqueplo, à savoir une discipline ou un ensemble de sous-disciplines constitué en paradigme cautionné par la totalité d'une communauté savante. La pluralité du regard sociologique apparaît, selon toute probabilité, irréductible, si pas définitivement (mot qu'il vaut certainement mieux éviter en matière de connaissance), du moins pour très longtemps. L'expertise sociologique est donc *a fortiori* dépendante du cadre de référence choisi et donc du regard du sociologue interrogé. On a toutes les peines du monde à imaginer que puisse s'imposer prochainement – ou alors seulement par imposture – un paradigme sociologique exclusif, qui arrive à produire pour les phénomènes sociaux le même genre de consensus qui prévaut en période de « science normale » dans les sciences de la nature. Les tentatives pour « accrocher » les sciences sociales à une démarche de sciences dures, que ce soit la physique (qui a servi de modèle au paradigme économique néo-classique) ou la biologie (à travers la sociobiologie) ont parfois produit des avancées intéressantes mais elles ont toujours fini par montrer leurs (considérables) limites. Ces tentatives relèvent de ce que le philosophe Jon Elster (1985) appelle « l'impérialisme conceptuel » : un essai de projection des concepts ou des théories au-delà de leur zone de validité.

Indépendamment de leur explication, les faits eux-mêmes en sociologie présentent une fragilité spécifique, les conditions de leur établissement étant plus complexes que dans les sciences dures. Le sociologue dispose de méthodes éprouvées pour approcher la réalité sociale, méthodes dont il connaît à la fois le pouvoir et les limites. Il dispose aussi d'un réservoir de faits empiriques plus ou moins résistants qui, à tout le moins, permettent d'écarter des interprétations fantasmatiques. Mais il reste dans son travail une dimension herméneutique qui paraît impossible à éliminer et donc son « expertise » reste plus encore que celle des scientifiques durs, dépendante du point de vue adopté. Il est donc encore davantage problématique, en sociologie, de « répondre à la question », lorsque celle-ci est posée à propos d'une situation concrète et dans les termes de la connaissance « ordinaire ».

On peut illustrer ce raisonnement par un exemple frappant issu de notre environnement immédiat. Un collègue réalise une recherche sur les raisons qui amènent un nombre élevé – sans doute croissant – de parents d'élèves à choisir l'école catholique dans une société belge francophone pourtant largement sécularisée. Il s'agit d'une recherche s'inscrivant dans une tradition compréhensive bien balisée en sociologie et qui efforce, à partir d'entretiens, de reconstruire les *raisons* du choix telles que données par les acteurs. Les résultats de cette recherche sont publiés, sous une forme (évidemment schématique et partielle) dans un quotidien de référence et ils donnent une image plutôt flatteuse de l'enseignement

catholique. Le quotidien en question, qui a fait de la présentation « balancée » des thématiques de société une sorte de marque de fabrique, va donc interroger ensuite un sociologue d'une université publique, lequel fait immédiatement remarquer que l'école catholique et l'école publique attirent des élèves provenant de milieux sociaux différents. Il s'agit donc d'une réponse qui s'intègre dans une tradition sociologique tout aussi classique, qui s'inquiète des *causes* plutôt que des *raisons* (comme le dirait Raymond Boudon) et qui donne sans doute une image plus mitigée de l'école catholique, sans pour autant contester en rien les résultats de la recherche précédente. Sans avoir été explicitement convoqués, on pourrait en conclure que Durkheim et Weber ont d'une certaine façon dialogué dans les colonnes de La Libre Belgique².

Comment aurais-je réagi si l'on m'avait demandé dans le style « Répondez à la question » quelle démarche est la plus pertinente. Je serais bien en peine de le dire : la sociologie ne peut pas plus se passer de l'approche compréhensive que de la vérification statistique (ce qui était bien la position de Max Weber). Mais les deux démarches répondent en fait à des questions différentes et qu'il est parfois très difficile d'articuler en une logique unique. Dans le cas présent, il est donc impossible de départager les deux études, qui ont chacune leur zone de pertinence.

La sociologie ne peut donc proposer de solutions « ready made » aux problèmes qui ont des implications sociales immédiates. On se permettra de citer à nouveau Quéré : « *Le questionnement sociologique est souvent en porte-à faux par rapport au questionnement social (...). Or, si elle a sa place dans l'enquête sociale, la sociologie est aussi en droit de revendiquer, en tant que discipline scientifique, une totale autonomie de ses problématiques, de ses conceptualisations et de ses méthodes d'enquête, voire, d'entreprendre des recherches qui, à première vue, « ne servent à rien »* (2004 : 80). Cela signifie que les réponses du sociologue ne sont pas des réponses « pratiques » puisqu'une réponse pratique demande toujours un point de vue spécifié, y compris normativement. C'est pourquoi la tentation est si forte pour des disciplines à vocation essentiellement pratique comme le management ou le marketing d'intégrer quasi explicitement des présupposés normatifs dans un savoir qui cesse alors d'être, en rigueur de termes, un savoir scientifique : le management part du

²L'enquête sur le choix des parents a été menée par l'équipe du Professeur Olivier Servais, spécialiste de l'anthropologie du religieux à l'UCL. Un résumé de ses résultats a été publié dans La Libre Belgique du 1^{er} au 5 octobre 2012. Le lundi 8 octobre paraissait une interview du Professeur Henri Delforge, de l'ULB, intitulée « L'école catho s'arrange pour concentrer un public favorisé ».

principe que le point de vue légitime est celui de « l'organisation³ » et le marketing intègre l'idée que « le client a toujours raison ». Lestées de cette charge idéologique très lourde, les disciplines en questions tendent alors spontanément à sortir de l'orbite de la démarche scientifique.

A quelles conditions l'expertise sociologique est-elle possible ?

On défendra que le sociologue ne peut purement et simplement refuser tout rôle « d'expert ». Cela le conduirait à faire le choix de la tour d'ivoire et à faire de la sociologie une discipline qui, selon la formule de Durkheim « ne vaudrait pas une heure de peine ». Mais ce rôle doit être exercé avec une prudence spécifique et un rapport particulièrement clair avec le financeur de la recherche. Entre le « sociologue expert » et le commanditaire qui exprime (d'une façon ou d'une autre) la demande sociale, la répartition des rôles nous paraît devoir être différente de celle qu'elle est dans d'autres domaines. Le sociologue, ayant fourni le savoir le plus objectivable possible, devrait être encore plus attentif que le biologiste ou l'ingénieur à clarifier les implications politiques possibles de ses formulations et de ses choix méthodologiques.

Notre équipe⁴ a été il y a six ans chargée d'évaluer la réception par les adolescents des stéréotypes sexistes diffusés par la télévision (Dizier et al, 2007). Le travail de recherche a combiné plusieurs problématiques : d'une part le décryptage de ces stéréotypes, travail de sémantique de l'image, et d'autre part, des enquêtes dans les classes combinant plusieurs dimensions, en particulier la perception des stéréotypes, mais aussi l'adhésion à leur égard, et leur transposition dans le réel. Les conclusions qui ressortent de ce travail sont évidemment modulable selon les axes de questionnement retenus. Ainsi, l'impact des stéréotypes dans les émissions télévisuelles semble nettement réduit lorsqu'on s'interroge sur leur transposition dans la vie « réelle ». Mais la question fondamentale est celle des moyens d'action et celle-ci ne peut venir du sociologue : quelle place faut-il accorder à l'intervention vers les médias eux-mêmes (visant à les amener à modifier leur sémantique) et quelle place faut-il accorder à l'intervention vers les jeunes (via l'éducation aux médias) ? Il s'agit évidemment d'une question que seuls les décideurs politiques peuvent trancher, en fonction de leurs contraintes et objectifs propres. Le sociologue peut donner son avis (et

³Ce qui est le plus souvent ramené tout simplement, soit au point de vue de l'équipe de management, soit au point de vue des actionnaires.

⁴CLEO – Centre d'Etude de l'Opinion de l'Université de Liège.

c'est ce que nous avons fait) mais il cesse alors de s'appuyer sur son seul savoir scientifique pour incorporer une dose de savoir pratique, « ordinaire ». Comme le dit encore Philippe Roqueplo, parlant d'un sujet pourtant beaucoup plus « matérialisable » (le rôle de pluies acides dans la déforestation) : « (...) *la question posée concerne une décision à prendre ici et maintenant face à une situation concrète que le politique n'a pas davantage choisie que le scientifique. Or, le concret est toujours analysable sous une multiplicité de points de vue, dont beaucoup ont donné naissance à des disciplines spécifiques. Pour le scientifique concerné, le concret déborde donc fatalement les limites de sa propre compétence et pour la communauté scientifique dans son ensemble, il prend un aspect nécessairement complexe* » (1997 : 36).

Dans un contexte similaire, notre équipe de recherche, il y a trois ans, a été chargée d'une enquête sur l'importance de la violence entre hommes et femmes dans la société belge (Pieters et al, 2010). La construction même de l'outil d'enquête implique d'autres intérêts que le seul intérêt scientifique du sociologue. Ainsi, le choix des indicateurs et surtout leur articulation en un indice synthétique sont déterminants : la construction d'un indice très sensible (une définition très large de la violence) fait apparaître une violence omniprésente, ce qui produit des effets idéologiques (la gravité du problème apparaît très élevée) et des effets pratiques (il ne se dégage aucune logique d'action prioritaire de la part des pouvoirs publics). A l'inverse, un indicateur moins sensible fait apparaître le problème comme nettement plus circonscrit mais permet de cibler les situations les plus à risques. Aucun sociologue ne peut prétendre qu'une des deux descriptions est plus « vraie » que l'autre : il ne peut que signaler la dépendance du diagnostic à l'égard des dimensions et de l'indice retenus. Dans le cas évoqué, la sélection des indicateurs et le mode de présentation des résultats a fait l'objet d'un dialogue constant entre l'équipe de recherche et le comité d'accompagnement. Il est ainsi apparu que la violence psychologique est nettement plus fréquente que la violence physique ou sexuelle directe. Mais par la multitude de ses effets, elle peut être considérée comme un phénomène social aussi grave si pas plus grave⁵.

Face à son commanditaire, le sociologue ne peut passer de la description à la *prescription* qu'en signalant qu'il sort de son rôle de scientifique. Il n'est pas interdit non plus de penser qu'un des rôles de la pratique sociologique serait de re-sensibiliser les acteurs, en particulier

⁵Sans pouvoir l'assurer, on peut penser que la campagne récente de la Fédération Wallonie Bruxelles sur le thème « *La violence psychologique, c'est aussi de la violence* » s'inspire de cette recherche.

les acteurs publics à l'importance, dans toute action, du moment *politique*, c'est-à-dire du moment où, les experts ayant dit tout ce qu'ils étaient raisonnablement en mesure d'affirmer, il reste en dernier ressort aux instances issues démocratiquement de la société de peser les intérêts et les convictions et de trancher en conséquence. La fragilité du savoir sociologique peut paradoxalement, dans le cadre de cette démarche, devenir un atout : le discours du sociologue passe plus difficilement pour vérité définitive que celui du physicien ou de l'ingénieur. L'autorité publique sera donc moins tentée de lui donner le dernier mot.

REFERENCES

Dizier Céline et al. *L'intégration par les jeunes des stéréotypes sexistes véhiculés par les médias*, ULg, 2007

Elster Jon, *Making Sense of Marx*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985

Lahire Bernard (dir), *A quoi sert la sociologie*, Paris, La Découverte, 2004.

Pieters Jérôme, Italiano Patrick et al., *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*, Bruxelles, IEFH, 2010.

Quéré Louis, « Pour un calme examen des faits de société » in Lahire (2004), p. 79-94

Roqueplo Philippe, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA Editions, 1997